

pria l'enfant de lui faire la grâce de venir à la Grotte pendant quinze jours. Elle lui dit aussi : " Je ne vous promets pas de vous rendre heureuse dans ce monde, mais dans l'autre ". C'est de ce jour au 4 mars inclus, que se célèbre la quinzaine des apparitions en honneur parmi les dévots de la Vierge de Lourdes. L'Immaculée apparut à l'humble voyante en chacune des journées de cette quinzaine, sauf le 22 février et le 3 mars.

Les autres principales circonstances à nous rémémorer sont les suivantes :

*Le 21 février* (6e apparition), la Vierge Immaculée dit à Bernadette de prier pour les pécheurs, ce qu'elle lui répéta fréquemment avec insistance.

*Le 24* (8e apparition), les spectateurs attendirent la jeune fille, faisant écho à la Vierge, répéter à trois reprises différentes : " Pénitence ! Pénitence ! Pénitence ! "

*Le 25* (9e apparition), la Vierge Immaculée adresse à l'enfant cette invitation qu'ont entendue après elle de si nombreuses multitudes : " Allez boire à la fontaine et vous y laver ".

*Le 26 février* (10e apparition), Elle lui demanda de baiser la terre pour les pauvres pécheurs.

*Le 27 février* (11e apparition), Elle lui donne cette mission : " Allez dire aux prêtres qu'il doit se bâtir ici une chapelle ".

*Le 28 février* (12e apparition), Bernadette ayant d'abord tiré de sa poche un chapelet qui n'était pas le sien, la Vierge l'arrêta lorsqu'elle voulut commencer sa prière et lui demanda sur un certain ton de reproche ce qu'était devenu son propre chapelet, ne la laissant se mettre en prière que lorsqu'elle l'eut trouvé et pris dans ses mains. C'est à la 16e apparition, le 25 mars, le jour même de la fête de l'Annonciation, que la céleste Messagère se nomma : " Je suis l'Immaculée-Conception ! "

Comme on le voit, aucune de ces circonstances n'est vide de mystère ; toutes elles instruisent, elles prêchent, elles émeuvent.